LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

Le Ministre

Lettre circulaire aux communes et aux syndicats de communes

« Programme FutureSkills »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La crise sanitaire actuelle et la crise économique qui en découle donnent lieu à une montée de chômage substantielle et rendent davantage difficile la (ré)intégration d'une majorité des demandeurs d'emploi sur le marché du travail, au moins à court terme. Dans un objectif de sécuriser l'employabilité et la réintégration professionnelle des demandeurs d'emploi et d'utiliser leur période de chômage de façon utile, l' ADEM lance le programme FutureSkills.

Ce programme, qui a été présenté lors de la conférence de presse le 6 octobre 2020 par le Ministre du travail, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire et qui se place dans le cadre des mesures résultant de la Tripartite, s'adresse aux demandeurs d'emploi indemnisés et comprend une partie formation (développement de compétences transversales – soft skills et digital skills) de trois mois et une partie pratique (stage pratique en secteur public) de six mois.

Le stage sera réalisé via la mesure de l'occupation temporaire indemnisée (OTI). Les ministères, administrations, communes, syndicats de communes, établissements publics et fondations seront appelés à participer au programme en accueillant un certain nombre de participants. Sur un an, au moins 300 postes (« OTI FutureSkills ») devront être déclarés par le secteur public (tel que convenu dans le cadre de la Tripartite).

Il s'agit ici de postes « administratifs », qui peuvent comprendre des activités comme : collecte et documentation d'informations, traitement et suivi de dossiers, organisation et coordination, réalisation de contrôles, démarches d'amélioration et de qualité, communication et accueil, analyses et recherches …

Nous vous remercions pour votre engagement et vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire suivant, qui ne vous prendra que quelques minutes :

https://adem.emfro.lu/s3/QUESTIONNAIRE-FUTURESKILLS

Votre personne de référence pour le projet FutureSkills sera Sophie Grézault (sophie.grezault@adem.etat.lu). Dès que vous aurez répondu au questionnaire, vous serez contacté, afin de convenir d'un rendez-vous, permettant de vous présenter le programme.

Luxembourg, le 3 décembre 2020

Dan KERSCH
Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Economie sociale et solidaire